



SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL
DÉPARTEMENTAL 63

Site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

LETTRE DE DIFFUSION CGT CG 63 N° 157 du 7 juin 2013

SOMMAIRE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Site internet CGT CG63 nombre de visites : plus de 25 300

Prochaines réunions

[Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Heures Mensuelles d'Information CGT

ACTUALITE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Fête de l'UD CGT le samedi 15 juin 2013

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Plus de mille chômeurs supplémentaires, PAR JOUR ! Les chiffres parlent inexorablement

Agression mortelle de Clément Méric

Pour le respect des droits en Turquie

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Retraites

Rapport Commission Moreau pour l'avenir des retraites | L'arnaque du calcul de la pension des fonctionnaires sur une référence de plusieurs années

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSÉ LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITE CG Puy-de-Dôme

Site internet CGT CG63 nombre de visites :

Plus de 25 300 visites

Prochaines réunions

-CTP :

*10 Juin 2013

*21 novembre 2013

-**CAP** des avancements d'échelon de l'année 2013 le jeudi 20 juin 2013

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

Heures Mensuelles d'Information CGT

*Val d'Allier le jeudi 13 juin à Sauxillanges de 8h30 à 11h30.

*Riom, Aigueperse, Ennezat, Maringues, Randan, Thiers, Châteldon, Celles sur Durole, Billom, Bouzel, Lezoux le mardi 18 juin à Ennezat de 8h30 à 11h30.

*Districts de Saint-Gervais d'Auvergne, Châtel Guyon et Saint-Eloy les Mines le mardi 18 juin à Montaigut de 8h30 à 11h30.

*Districts de Besse, d'Herment et La Tour d'Auvergne le jeudi 20 juin à Besse de 8h30 à 11h30.

*Livradois le mardi 25 juin à Ambert de 8h30 à 11h30.

*Orcines, Romagnat, Gerzat, Clermont et Pont du Château le mardi 25 juin à Gerzat de 8h30 à 11h30.

*Districts de Pontaumur et Rochefort Montagne le jeudi 27 juin à Rochefort Montagne de 8h30 à 11h30.

*Mardi 9 juillet 2013 de 9 heures à 12 au collège Antoine de Saint Exupéry à Lempdes

ACTUALITE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Fête de l'UD CGT le samedi 15 juin 2013

Samedi 15 juin, place du 1er Mai à Clermont-Ferrand Dès 14h00 ouverture au public

Entrée à 5€ sur place

Billets en prévente militante à 3€ (entrée et tombola)

[Télécharger l'affiche en pdf](#)

[Télécharger le programme en pdf](#)

[Visionner un avant goût de la soirée festive...](#)



ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Plus de mille chômeurs supplémentaires, PAR JOUR ! Les chiffres parlent inexorablement

Sur le site de la CGT, le vendredi 31 mai 2013

<http://www.cgt.fr/Plus-de-mille-chomeurs.html>

La hausse du chômage, due principalement aux fins de CDD et à la chute de l'intérim, est significativement marquée par le sous-emploi des jeunes : 6 millions de jeunes européens sont au chômage dont plus de 700 000 en France, soit plus d'un jeune sur quatre.

100 000 emplois ont été détruits en 2012 et la même tendance se poursuit cette année.

Les prévisions économiques annoncent, en outre, une aggravation du chômage jusqu'en 2014.

Malheureusement, l'analyse de la cgt sur la situation désastreuse de l'emploi, se vérifie. En effet, les pansements sur la politique de l'emploi n'y remédient nullement :

- 17 347 contrats emplois d'avenir signés sur les 100 000 escomptés en fin d'année 2013,
- les contrats de génération peinent à voir le jour,
- l'effet réel de la loi dite « de sécurisation » de l'emploi ne consiste qu'à fragiliser l'emploi.

Sous prétexte, d'améliorer la croissance, la Commission Européenne préconise aujourd'hui une série de mesures prioritaires à prendre par la France, parmi lesquelles la réforme des retraites, la baisse du coût du travail, mais aussi la réforme du système d'indemnisation des chômeurs : alors qu'actuellement, un chômeur sur deux, seulement, est indemnisé, il est « recommandé » de diminuer encore les indemnisations.

Or, il est désormais prouvé que l'austérité n'améliore pas la croissance d'un pays. Ceux qui l'ont tenté continuent à s'enfoncer dans le chômage, la misère et le désespoir.

Lors de la Conférence sociale des 20 et 21 juin prochains, la CGT maintiendra ses propositions de mesures visant à la croissance par le développement de l'emploi et l'augmentation des salaires.

Dans le cadre de la campagne syndicale européenne, les organisations CFDT, CFTC, CGT, UNSA appellent à participer au rassemblement qu'elles organisent PARIS, le 19 juin, jour de la rencontre de la secrétaire générale de la CES (Confédération Européennes des Syndicats) et des secrétaires généraux et présidents des organisations syndicales françaises avec le Président de la République.

Agression mortelle de Clément Méric

Racisme et violence n'ont pas leur place en démocratie

Toute la CGT est indignée par l'agression et le meurtre cette nuit de Clément Méric, étudiant de 18 ans engagé dans le mouvement syndical et politique.

Elle condamne avec la plus grande fermeté cet acte d'une grande lâcheté commis par des militants d'extrême droite.

La CGT tient tout d'abord à exprimer sa plus vive émotion à la famille, aux amis et aux camarades de Clément touchés par cette barbarie.

Bien entendu, la CGT exige que toute la lumière soit faite sur cette agression et considère que des suites sont à donner pour mettre hors d'état de nuire les auteurs de l'agression.

Cette agression mortelle se situe dans un contexte de montée très forte des idées d'extrême droite, des propos et actes xénophobes, portés par des groupuscules nationalistes.

Pour le respect des droits en Turquie

En Turquie, la mobilisation qui a débuté vendredi dernier contre le projet d'aménagement urbain du parc Gezi s'est transformée en un mouvement d'union populaire contre la politique du chef du gouvernement AKP. Ce mouvement a rassemblé des centaines de milliers de personnes qui ont fait l'objet d'une répression policière féroce et d'un usage plus qu'excessif de la force, en toute impunité. Un mois plus tôt déjà, à l'occasion du 1er mai 2013, à Istanbul, où (...) [Voir tout le texte >>>](#)

ACTUALITE STATUTAIRE

Retraites

Une nouvelle conférence sociale va se tenir les 20 et 21 juin prochains. La question des retraites fera partie des sujets traités. S'il n'est pas possible d'indiquer à ce jour la place occupée par ce dossier durant ces deux journées, une chose est maintenant acquise : il y aura bien une nouvelle réforme des retraites en 2013.

Si nous recoupons les différentes informations en notre possession, nous sommes fondés à considérer que le gouvernement va faire la proposition d'une réforme qui ne s'inscrira pas en rupture avec les précédentes, mais plutôt dans la continuité.

L'objectif principal serait, une fois de plus, d'équilibrer le financement des régimes de retraite, sans tenir compte de la situation réelle des actuels retraités, encore moins des retraités futurs.

Pourtant, l'aspiration à partir en retraite dès 60 ans, voire avant pour celles et ceux qui ont été exposés à la pénibilité, avec une pension permettant le maintien du niveau de vie, reste toujours aussi vivace.

Dans les semaines et les mois qui viennent, la CGT va œuvrer afin que cette aspiration soit entendue, qu'elle devienne l'axe autour duquel se dérouleront les futures discussions.

Il est tout à fait possible financer durablement des retraites de haut niveau à condition de remettre en cause les logiques financières qui privilégient des rentabilités exorbitantes au détriment de l'emploi, des salaires, de la protection sociale et donc du travail.

La CGT fait des propositions :

Le financement :

Toutes nos propositions ont pour effet de générer des emplois et donc des cotisations.

- Suppression des exonérations et instauration de la double modulation des cotisations dites « patronales » (≈10 Mds)
- Élargissement de l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (intéressement, participation...) et aux primes pour les fonctionnaires (≈10 Mds)
- Mise à contribution des revenus financiers des entreprises (≈20 Mds).
- Augmentation en tant que de besoin des cotisations (en priorité les cotisations dites « patronales »).

Naturellement, conquérir de l'emploi pérenne, bien rémunéré avec de bonnes conditions de travail est un passage obligé pour financer durablement une protection sociale de haut niveau.

Exemple : le respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes apporterait un solde positif de 5 milliards d'€ dès 2015 et près de 10 milliards d'€ en 2020.

Les droits :

- Taux de remplacement 75 % minimum pour une carrière complète.
- Pas de pension inférieure au SMIC (revendiqué par la CGT) pour une carrière complète.
- Ouverture du droit à retraite à 60 ans pour tous.
- Départ anticipé avec pension complète dans le cadre de la reconnaissance de la pénibilité.
- Validation des années d'études.
- Validation des périodes de précarité subie.
- Indexation pensions et salaires portés au compte sur salaire moyen.
- Retour aux 10 meilleures années pour la détermination du salaire annuel moyen du privé.
- Renforcement des mesures solidaires, notamment celles qui concourent à corriger les inégalités femmes-hommes.

Coordination et solidarité :

La CGT propose la mise en place d'une maison commune des régimes de retraite afin de coordonner et de solidariser les régimes sur la base :

- D'un socle commun de droits et de garanties (nivellement par le haut) tout en tenant compte des particularités attachées à chaque régime et de la nécessité de maintenir des modes différents d'acquisition et de restitution des droits.
- D'une harmonisation par le haut des droits solidaires (minima, droits familiaux et conjugaux, précarité, handicap...).

En outre, la maison commune des régimes de retraite permettra :

- Le traitement de la question des polypensionnés.
- Le pilotage des compensations entre régimes.

Enfin, les délibérations au sein de la maison commune des régimes de retraite seront assurées par des représentants des salariés élus.

Dès maintenant, les organisations de la CGT vont s'approprier ce débat. Pour ce faire, elles s'appuieront sur le matériel qui est et sera édité, 4 pages, diaporama, etc. et seront aidées par les structures interprofessionnelle locales, départementales et nationales pour organiser conférences et journées d'études, afin de permettre aux militant-e-s de mener l'action de conviction indispensable à une mobilisation pour les droits de toutes et tous.

Rapport Commission Moreau pour l'avenir des retraites | L'arnaque du calcul de la pension des fonctionnaires sur une référence de plusieurs années

Argumentaire CGT Fonction publique.

L'arnaque du calcul de la pension des fonctionnaires sur une référence de plusieurs années.

La commission « Moreau », d'experts devant explorer diverses hypothèses de réforme des retraites, a évoqué devant les directions des confédérations syndicales l'hypothèse d'un calcul des pensions des fonctionnaires sur les 10 dernières années.

Les fonctionnaires retraités ne sont pas des privilégiés

Les gouvernements de droite ont renoncé en 2003 et en 2010 à ne plus calculer la retraite des fonctionnaires sur les 6 derniers mois de carrière. Ils ont considéré que la comparaison avec les retraites du privé ne permettait pas de baisser de façon importante les pensions du public.

Le tableau de comparaison montre que la seule supériorité de la Fonction publique, c'est de moins souffrir de l'inégalité salariale entre femmes et hommes. Notre objectif reste l'égalité complète.

Les pensions des fonctionnaires sont comparables avec celles de l'ensemble des retraités.

Télécharger l'argumentaire CGT au format PDF



Perte pension FP calcul 6 mois juin 2013

APPEL A CANDIDATURES

381 Gestionnaire instructeur Grade : cadre d'emplois des adjoints administratifs

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 14 juin 2013

2535 Journaliste Assistant de communication Grade : Rédacteur territorial

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 14 juin 2013

LA CITATION DE LA SEMAINE

«**Christophe Colomb fut le premier socialiste, il ne savait pas où il allait, ignorait où il se trouvait, et tout cela aux frais des autres.**» *Winston Churchill*

ILS ONT OSÉ LE DIRE :

«**La meilleure façon de résoudre le chômage, c'est de travailler** ». *Raymond Barre*

LE DESSIN DE LA SEMAINE



LA PHOTO DE LA SEMAINE



PERMANENCES CGT

Les mercredis 18 juin, 3 juillet de 14 h 30 à 17 h, Au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand tél 0473290985

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.